

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°9 du 23 février 2009

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

abrogeant l'arrêté du 31 janvier 1992, modifié par l'arrêté du 6 août 2004, portant création d'un traitement automatisé d'informations nominatives relatif à l'analyse statistique des accidents du travail au centre d'essais de la Méditerranée.

Du 12 décembre 2008

DÉLÉGATION GÉNÉRALE POUR L'ARMEMENT.

ARRÊTÉ abrogeant l'arrêté du 31 janvier 1992, modifié par l'arrêté du 6 août 2004, portant création d'un traitement automatisé d'informations nominatives relatif à l'analyse statistique des accidents du travail au centre d'essais de la Méditerranée.

Du 12 décembre 2008

NOR D E F D 0 8 3 1 0 7 1 A

Texte abrogé :

Arrêté du 31 janvier 1992 (JO du 12 février 1992, p. 2274; BOC, 1992, p. 984. ; BOEM 160.6.5.2) modifié.

Référence de publication : JO n° 1 du 1er janvier 2009 , texte n° 73 ; signalé au BOC 9/2009.

<p>Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré <i>in extenso</i> dans la base de données. Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.</p>
--